

Commission des Finances

Date : 07.05.2019

Service : Département des finances et du logement

Sujet : PR-1350_Comptes 2018 de la Ville de Genève

Question 2 : Un-e commissaire demande le nombre de contentieux en cours à la GIM, puis quelles sont les raisons de la libération des 357 logements attribués en 2018 et combien de ces attributions sont liées à du contentieux ?

Réponse : Pour ce qui concerne les logements, et sur un total de 5'420 sous gestion, 190 procédures sont en cours, ce qui représente un contentieux d'environ 3%. 84 procédures sont pendantes devant la Commission de conciliation des baux et loyers, 94 devant le Tribunal des baux et loyers, 5 devant la Cour de Justice et 7 devant le Tribunal de première instance. Ces dossiers portent sur l'ensemble des situations de contentieux possible dans le domaine de la gestion d'immeubles soit : contestations de hausses, contestations de résiliation de bail (tous motifs confondus, soit arriérés de loyer, non-conformité au règlement, nuisances pour le voisinage etc.), demandes de travaux, contestation de prétentions du bailleur, etc.

Sur un total de 5'420 logements, les motifs de libération des logements, qui ne donnent pas lieu à une statistique, relèvent toutefois pour l'essentiel de la décision de locataires de quitter le parc immobilier de la Ville de Genève.

Il n'existe pas de statistiques permettant de répondre à la question du nombre d'attributions liées à du contentieux. En revanche, environ 70 attributions en 2018 portent sur des cas d'échanges, principalement lorsque le-la locataire se trouvait en sous-occupation ou, au contraire, lorsqu'il-elle avait besoin d'un logement plus grand.

Le 20 mai 2019